

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent de maintenance des bâtiments

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	1/46

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Agent de maintenance des bâtiments

Sigle du titre professionnel : AMB

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 230r - Entretien général des bâtiments-

Code(s) ROME : I1203

Formacode : 22486

Date de l'arrêté : 03/03/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 17/03/2021

Date d'effet de l'arrêté : 20/04/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	3/46

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	4/46

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel AMB

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment	07 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et la réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement mural, la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique et la pose et/ou déplacement d'un appareil sanitaire.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 30 min	<p>Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle, il comprend trois phases.</p> <p>Phase 1, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.</p> <p>Phase 2, durée 00 h 10 min : le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.</p> <p>Phase 3, durée 00 h 10 min : le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	5/46

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	01 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10 min)
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		09 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultanée, sur deux demi-journées en présence d'un surveillant quand le jury n'est pas présent. Elle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé de manière individuelle dans une salle prévue à cet effet, en présence du jury. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle. Le centre organisateur veille à éviter la communication entre les candidats ayant déjà passé l'Entretien technique et ceux en attente de le passer.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	6/46

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé pour tous les candidats en simultanée dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant d'examen. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel avant d'observer le candidat durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	7/46

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment					
Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	<p>Les principes de déconstruction d'un ouvrage de second œuvre sont connus.</p> <p>L'organisation du poste de travail permet de travailler en sécurité.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.</p> <p>Les principes de construction d'ouvrage à base de plâtre sec sont connus.</p> <p>Le montage de l'ouvrage à base de plâtre sec respecte les règles professionnelles (aplombs, niveaux et planétés).</p> <p>L'utilisation des machines électroportatives se fait en toute sécurité.</p> <p>La pose des éléments menuisés manufacturés respecte les règles professionnelles (ajustement, symétrie, qualité de coupe et fixations).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment	<p>L'organisation du poste de travail permet de travailler en sécurité.</p> <p>Les opérations de mise en œuvre des matériaux et produits de finitions sont connues.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.</p> <p>La pose du revêtement mural respecte les règles professionnelles (calepinage, planéité et qualité de finition).</p> <p>La mise en peinture des différents subjectiles respecte les règles professionnelles (qualité de finition B).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	8/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	<p>Les opérations de maintenance préventive (nettoyage, contrôle, remplacement d'élément) des menuiseries et des fermetures d'un bâtiment sont connues.</p> <p>Les principes de mise à jour de l'organigramme de serrurerie sont connus.</p> <p>Les principes de montage de meuble en kit sont connus.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	<p>Les principes de maintenance corrective d'un ouvrage du second œuvre (cloison, plafond, sol, menuiserie, fermeture, accessoire d'aménagement, petit mobilier) sont connus.</p> <p>La remise en état de l'ouvrage respecte les règles professionnelles de chaque métier (matériaux et matériels utilisés, mode opératoire, planification).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment					
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment	<p>Les principes de fonctionnement d'une installation électrique sont connus.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et le descriptif sont respectées.</p> <p>Le déplacement ou la pose de l'appareillage électrique (commande, prise, point lumineux) et son raccordement au tableau de distribution respectent les règles professionnelles (protection, câblage, connexion, fixation).</p> <p>Le contrôle de bon fonctionnement est correctement effectué.</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	9/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	<p>Les gammes de maintenance préventive des équipements et d'une installation électrique sont connues.</p> <p>Les contrôles des équipements du réseau électrique sont connus.</p> <p>Les procédures de mise en sécurité d'un circuit électrique lors d'une anomalie constatée sont connues.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	<p>La cause du dysfonctionnement est diagnostiquée.</p> <p>La procédure pour remédier au dysfonctionnement est appropriée et respecte l'intégrité de l'installation électrique (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, remise en service partielle ou totale, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment					
Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation sanitaire d'un bâtiment	<p>Les principes de fonctionnement d'une installation sanitaire sont connus.</p> <p>Les consignes données par la fiche d'intervention, les plans et descriptif sont respectées.</p> <p>Le déplacement ou la pose de l'appareil sanitaire et son raccordement aux réseaux d'évacuation et d'alimentation d'eau respectent les règles professionnelles (montage, soudure, fixation, collage, étanchéité).</p> <p>Le contrôle de bon fonctionnement est correctement effectué.</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	10/46

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	<p>Les gammes de maintenance préventive des équipements et d'une installation thermique et sanitaire sont connues.</p> <p>Les contrôles des équipements d'un réseau thermique et sanitaire sont connus.</p> <p>Les procédures de mise en sécurité d'un réseau thermique et sanitaire lors d'une anomalie constatée sont connues.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	<p>La cause du dysfonctionnement est diagnostiquée.</p> <p>La procédure pour remédier au dysfonctionnement est appropriée et respecte l'intégrité de l'installation thermique et sanitaire (mise en sécurité, mode opératoire, matériels et équipements utilisés, dépannage ou réparation).</p> <p>Le repliement du chantier et la restitution du local sont réalisés (nettoyage, remise en service partielle ou totale, gestion des déchets suivant leurs classes).</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée et exploitable.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant : Avoir obtenu un avis favorable de fin de formation à un niveau minimum B1 pour la prévention du risque électrique sur les ouvrages intérieurs d'un bâtiment.</p>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	11/46

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
Organiser ses actions	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	12/46

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Respecter des règles et des procédures	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment
Mobiliser les environnements numériques	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment
	Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre AMB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 50 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	13/46

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique.

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 30 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Entretien final : le jury mène l'Entretien final (00 h 20 min), y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel (00 h 10 min).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats, ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le Questionnaire professionnel est organisé sous le contrôle d'un surveillant.

La Mise en situation professionnelle est organisée sous le contrôle d'un surveillant les premières 06 h 00 min. Dès que le jury débute son intervention, le surveillant se retire.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	14/46

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent de maintenance des bâtiments

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	15/46

CCP

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment	04 h 00 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise : la construction et réparation d'un ouvrage à base de plâtre sec, la pose d'éléments menuisés manufacturés, la pose ou changement d'un équipement de serrurerie, la pose d'un revêtement mural à peindre, la mise en peinture de différents subjectiles, la pose ou réparation d'un revêtement dur mural.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury demande au candidat de commenter oralement les fiches d'intervention produites lors de la Mise en situation professionnelle.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de QCM
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	17/46

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence du jury. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle. Le jury mène l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel **avant d'observer le candidat** durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	18/46

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10).

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique.

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 30 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	19/46

CCP

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose et/ou déplacement d'un appareil électrique.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation électrique. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment	00 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	21/46

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel **avant d'observer le candidat** durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	22/46

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min).

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	23/46

CCP

Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment	01 h 30 min	A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise la pose ou la modification d'une installation sanitaire.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 10 min	Cet entretien est réalisé après la Mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur un dysfonctionnement constaté sur une installation thermique et sanitaire. Le candidat répond oralement aux questions posées par le jury.
▪ Questionnaire professionnel	Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment	00 h 30 min	Questionnaire sous forme de QCM
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la Mise en situation professionnelle avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La Mise en situation professionnelle est organisée après le Questionnaire professionnel et avant l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'Entretien technique est organisé en présence du jury dans une salle prévue à cet effet. Il est organisé après le Questionnaire professionnel et la Mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	25/46

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Le Questionnaire professionnel est organisé dans une salle prévue à cet effet, en présence d'un surveillant. Il est organisé avant la Mise en situation professionnelle et l'Entretien technique. Le jury corrige le questionnaire professionnel **avant d'observer le candidat** durant la Mise en situation professionnelle et avant de mener l'Entretien technique.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	26/46

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 20 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury n'est pas présent pendant le Questionnaire professionnel, il corrige les réponses du candidat avant de mener l'Entretien technique (00 h 10 min)

Mise en situation professionnelle : le jury est présent la dernière heure pour observer le candidat. Il récupère les fiches d'intervention renseignées par le candidat (01 h 00 min).

Le jury évalue la production du candidat issue de la Mise en situation professionnelle hors toute autre présence.

Entretien technique : le jury mène l'Entretien technique (00 h 10 min).

Le jury mène l'Entretien technique après avoir corrigé le Questionnaire professionnel, il est en possession des fiches d'interventions produites par le candidat lors de la Mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	27/46

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Agent de maintenance des bâtiments

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier disposant d'autant de postes de travail que de candidats. La zone de préparation et de nettoyage est équipée de points d'eau et de lavage raccordés à un bac de décantation avant le rejet des eaux souillées au réseau public	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Les phases 1, 2 et 3 de l'Entretien technique se déroulent dans le local. Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.
Questionnaire professionnel	Une salle pouvant recevoir l'ensemble des candidats et dont la disposition des tables permet un travail individuel et confidentiel et une circulation fluide du surveillant pendant le déroulement de l'épreuve.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	29/46

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Surface individuelle de travail d'une emprise au sol de 2,50 m par 2,50 m. <ul style="list-style-type: none">Cette surface individuelle comprendra un solivage ou un plafond permettant la fixation d'éléments de construction (hauteur sous solives ou plafond et sol fini, comprise entre 2,45 m et 2,55 m)	1	L'éclairage du poste de travail est suffisant pour permettre le bon déroulement de l'épreuve Le sol de chaque poste de travail devra être soit : <ul style="list-style-type: none">à base de ciment (béton surfacé/chape)à base de matériaux bois agglomérés (type OSB) Dans les deux cas, le sol devra être plan et de niveau.
Machines	1	Fontaine de nettoyage pour brosses et rouleaux	16	Sans objet
	1	Perforateur électrique + jeu de forets béton	8	Sans objet
Outils / Outillages	1	Augette	1	Sans objet
	1	Balai de chantier	2	Sans objet
	1	Boîte à coupes + scie à dos	4	Sans objet
	1	Brosse à encoller	1	Sans objet
	1	Camion de peintre	1	Sans objet
	1	Carrelette	4	Sans objet
	1	Chasse-clous	1	Sans objet
	1	Ciseaux de tapissier	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	30/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Clé à molette	1	Sans objet
	1	Coupe tube cuivre + ébavureur	1	Sans objet
	1	Crayon de maçon	1	Sans objet
	1	Cutter à lame fractionnable	1	Sans objet
	1	Dispositif de cintrage de tube cuivre Ø12x1	4	Sans objet
	1	Écran pare flamme	1	Sans objet
	1	Éponge	1	Sans objet
	1	Équerre de menuisier	1	Sans objet
	1	Fil à plomb	1	Sans objet
	1	Foret à étages	4	Sans objet
	1	Grignoteuse ou cisaille	1	Sans objet
	1	Jeu de brosses à réchampir	1	Sans objet
	1	Jeu de clés plates adaptées aux différents montages	1	Sans objet
	1	Jeu de couteaux à enduire	1	Sans objet
	1	Jeu de forets bois	4	Sans objet
	1	Jeu de scies cloches (bois/plâtre sec)	4	Sans objet
	1	Jeu de tournevis cruciformes	1	Sans objet
	1	Jeu de tournevis plats	1	Sans objet
	1	Lampe à souder + cartouche gaz + décapant + brasure tendre	1	Sans objet
	1	Lime queue de rat	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	31/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Manchon pour peinture acrylique 180 mm	1	Sans objet
	1	Maroufle plastique	1	Sans objet
	1	Marteau de menuisier	1	Sans objet
	1	Matrice à collet battu	4	Sans objet
	1	Mètre multiple à ruban	1	Sans objet
	1	Monture pour rouleau peinture 180 mm	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle	1	Sans objet
	1	Peigne à colle carrelage mural	1	Sans objet
	1	Pince à dénuder	1	Sans objet
	1	Pince coupante d'électricien	1	Sans objet
	1	Pince multiprise	1	Sans objet
	1	Pince pour chevilles expansives métalliques	4	Sans objet
	1	Pistolet extrudeur	4	Sans objet
	1	Platoir	1	Sans objet
	1	Pompe d'épreuve sur bac ou tuyau d'arrosage avec raccords	8	Sans objet
	1	Rabot type surform	1	Sans objet
	1	Raclette manuelle à joint	1	Sans objet
	1	Rallonge électrique 25 ml	4	Sans objet
	1	Rape à bois 1/2 ronde	1	Sans objet
	1	Riflard multi-usages	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	32/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Rouleau ou peigne à encoller	1	Sans objet
	1	Scie à guichet	1	Sans objet
	1	Scie à métaux	1	Sans objet
	1	Scie égoïne	4	Sans objet
	1	Seau	1	Sans objet
	1	Table à tapisser	8	Sans objet
	1	Tenaille russe	1	Sans objet
	1	Truelle langue de chat	1	Sans objet
	1	Visseuse + embouts de vissage adaptés	1	Sans objet
	1	Jeu de ciseaux à bois	1	Sans objet
Équipements	1	Imprimante	16	Sans objet
	1	Équipement numérique mobile équipé des moyens pour la gestion de fiches d'intervention, vidé de tout autre fichier de travail et déconnecté d'internet.	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Chaussures de sécurité	1	Sans objet
	1	Gants de protection	1	Sans objet
	1	Lunettes de protection	1	Sans objet
	1	Masque à poussière	1	Sans objet
	1	Ensemble de 2 poteaux + chaîne (ou ruban) de signalisation	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Bande à joint - 10 ml	1	Sans objet
	1	Serrure standard encastrable NF Cylindre européen	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	33/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Bande armée à joint - 4 ml	1	Sans objet
	1	Chevilles à frapper - Boîte	16	Sans objet
	1	Chevilles autoforeuses - Fixation plaque de plâtre - Boîte	16	Sans objet
	1	Enduit à joint - 3 kg	1	Sans objet
	10	Montant M48 - L 2,50 m	1	Sans objet
	1	Chiffons	16	Sans objet
	5	Plaque de Plâtre BA13 (2,50x1,20)	1	Sans objet
	3	Rail R48 - L 3,00 m	1	Sans objet
	1	Vis TRPF - Boîte	16	Sans objet
	1	Vis TTPC 25 - Boîte	16	Sans objet
	1	Vis TTPC 35 - Boîte	16	Sans objet
	1	Bloc Porte Chant Droit (72/56) 63x204 - Poussant Droite	1	Sans objet
	3	Champlat - L 2,40 m	1	Sans objet
	1	Colle acrylique de fixation pour plinthe - 310 ml	4	Sans objet
	1	Cylindre double entrée profil européen	1	Sans objet
	1	Ensemble de porte - Clé I	1	Sans objet
	1	Ensemble de porte - Clé L	1	Sans objet
	2	Plinthe MDF ou bois brut - L 2,40 m	1	Sans objet
	1	Pointes tête homme - Boîte	16	Sans objet
	1	Tablette bois 30 x 80 cm	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	34/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Tasseau raboté - L 2,4 m	2	Sans objet
	1	Verrou à bouton - cylindre 40 mm	1	Sans objet
	1	Vis à bois 30 mm - Boîte	16	Sans objet
	1	Colle pour toile de verre - 2 kg	1	Sans objet
	1	Faïence mur 20 x 20 - 1 m ²	1	Sans objet
	1	Peinture impression - 2 L	1	Sans objet
	1	Joint poudre carrelage - 1 kg	1	Sans objet
	1	Enduit de rebouchage - 1 kg	1	Sans objet
	1	Mortier colle poudre - 3 kg	1	Sans objet
	1	Peinture acrylique satinée - 2 L	1	Sans objet
	1	Peinture boiserie acrylique brillant - 1 L	1	Sans objet
	1	Revêtement à peindre - toile de verre (largeur 1 m) - L 10 m	1	Sans objet
	2	Ampoule E 27	1	Sans objet
	4	Boite d'encastrement cloison sèche Ø 67	1	Sans objet
	2	Boite d'encastrement DCL applique	1	Sans objet
	2	Boite dérivation encastrable	1	Sans objet
	1	Bornes connection rapide - 2 entrées - Boîte	16	Sans objet
	1	Bornes connection rapide - 3 entrées - Boîte	16	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Bleu - 5 ml	1	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Noir - 5 ml	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	35/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Orange - 5 ml	1	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Rouge - 5 ml	1	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 1,5 ² Vert/Jaune - 5 ml	1	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 2,5 ² Bleu - 5 ml	1	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 2,5 ² Rouge - 5 ml	1	Sans objet
	1	Conducteur HO7VU 2,5 ² Vert/Jaune - 5 ml	1	Sans objet
	1	Convecteur électrique	1	Sans objet
	2	Ensemble interrupteur SA/VV - encastrable	1	Sans objet
	2	Ensemble Prise 2P+T - encastrable	1	Sans objet
	2	Fiche DCL et douille électrique E27	1	Sans objet
	1	Gaine ICTA Ø 20 - 5 ml	1	Sans objet
	1	Interrupteur automatique avec détecteur de mouvement	1	Sans objet
	1	Réglette fluo	1	Sans objet
	1	Bonde à grille pour lave-mains	1	Sans objet
	2	Bouchon laiton à visser F 1/2	1	Sans objet
	1	Chevilles à expansion avec patte à vis - Boîte	16	Sans objet
	1	Colle PVC	4	Sans objet
	1	Colliers PVC Ø 100 - Boîte	16	Sans objet
	1	Colliers PVC Ø 32 - Boîte	16	Sans objet
	1	Colliers type Atlas double Ø12 - Boîte	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	36/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Colliers type Atlas Simple Ø12 - Boîte	16	Sans objet
	4	Coude cuivre 90° à souder FF Ø 12	1	Sans objet
	1	Coude PVC 87°30° FF Ø 100	1	Sans objet
	4	Coude PVC 87°30° FF Ø 32	1	Sans objet
	1	Croisillons épaisseur 2 mm - Sachet	16	Sans objet
	4	Ecrou laiton à collet battu 12x17 Ø 12	1	Sans objet
	1	Kit robinet d'arrêt WC équerre + flexible + joint	1	Sans objet
	1	Lave-mains	1	Sans objet
	1	Joints d'étanchéité suivant montages - Sachet	16	Sans objet
	1	Lot de 2 chevilles clips pour fixation WC 6x70	1	Sans objet
	1	Lot de 2 fixations pour lave-mains parois creuse + cheville	1	Sans objet
	1	Lot de 2 fixations pour lave-mains parois pleine + cheville	1	Sans objet
	4	Manchon cuivre à souder FF Ø 12	1	Sans objet
	1	Manchon de dilatation PVC H Ø 100	1	Sans objet
	4	Manchon mâle 243 CGU Ø 12 - M 12x17	1	Sans objet
	2	Manchon mâle 243 CGU Ø 12 - M 15x21	1	Sans objet
	1	Manchon PVC Ø 100	1	Sans objet
	2	Manchon PVC Ø 32	1	Sans objet
	1	Mélangeur pour lave-mains + Flexibles de raccordement	1	Sans objet
	1	Pack WC à poser sortie horizontale	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	37/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Panneau bois (OSB ou aggloméré) - 63 x 250 cm	2	Sans objet
	1	Pates à vis - Boîte	16	Sans objet
	1	Pipe coudée WC 90° 110 mm	1	Sans objet
	1	Pipe droite WC 110 mm	1	Sans objet
	1	Planche de coffrage 25x 150 mm - L 3 m	1	Sans objet
	1	Robinet simple pour lave-mains + flexible de raccordement	1	Sans objet
	1	Rosaces coniques H19 - Boîte	16	Sans objet
	1	Siphon lavabo/lave-mains à visser sortie Ø 32	1	Sans objet
	1	Tampon de réduction simple PVC Ø 100/40	1	Sans objet
	1	Tampon de visite PVC avec bouchon M/F Ø 100	1	Sans objet
	1	Tampon de visite PVC avec bouchon M/F Ø 32	1	Sans objet
	2	Té égal cuivre à souder FFF Ø 12	1	Sans objet
	1	Té pied de biche 87°30 FF PVC Ø 100	1	Sans objet
	2	Té pied de biche 87°30 FF PVC Ø 32	1	Sans objet
	1	Tube cuivre Ø 12 - 3 ml	1	Sans objet
	1	Tube PVC Ø 100 - 2 ml	1	Sans objet
	1	Tube PVC Ø 32 - 2 ml	1	Sans objet
	2	Vanne d'arrêt MF 1/4 de tour - 12x17	1	Sans objet
	1	Portemanteau mural bois 2 têtes	1	Sans objet
	1	Etagère bois 20 x 60	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	38/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Papier de verre grain 80	16	Sans objet
	1	Papier de verre grain 120	16	Sans objet
	1	Lot de colorants universels de peintre	16	Sans objet
	1	Système de vidage PVC pour machine à laver	1	Sans objet
	1	Robinet de puisage de lave-linge + platine de fixation	1	Sans objet
	4	Collier PVC Ø 40	1	Sans objet
	2	Coude PVC 87°30° FF Ø 40	1	Sans objet
	1	Tube PVC Ø 40- 2 ml	1	Sans objet
	1	Manchon PVC Ø 40	1	Sans objet
	1	Réduction PVC Ø 40/32	1	Sans objet
	1	Serrure standard en L encastrable	1	Sans objet
	2	Té pied de biche 87°30 FF PVC Ø 40	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	39/46

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent de maintenance des bâtiments est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Agent d'entretien du bâtiment Arrêté du 21/03/2016		Agent de maintenance des bâtiments Arrêté du 03/03/2021	
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment	CCP	Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment		
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment	CCP	Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment
CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment	CCP	Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	41/46

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AMB	RE	TP-00361	08	17/03/2021	17/03/2021	43/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

